

Conseil Communautaire du 17 Septembre 2010

Délibération n°17

Date de la convocation : vendredi 10 septembre 2010
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents :
Excusés :

Rapporteur : M.LE PRESIDENT

Objet : Participation au projet PRIMES : Pôle de Recherche pour l'Intégration de Puissance, le Management de l'Energie et ses composants de Stockage.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 1999 modifié portant transformation de la Communauté de Communes de l'Agglomération Tarbaise en Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes,
Vu le CPER Etat- Région 2007 -2013 dans son annexe 1 du projet n°1.

EXPOSE DES MOTIFS :

Le projet PRIMES succède aux projets PEARL 1 et PEARL 2, laboratoires de recherche commun sur le thème de l'électronique de puissance.

PRIMES est une plateforme de recherche et d'innovation axée sur deux thématiques fondamentales :

- convertisseur électronique de puissance intégré – Mécatronique de puissance
- management des systèmes énergétiques électriques associant nouveaux générateurs et composants de stockage.

Le projet PRIMES porté par l'ENI, décomposé en partie immobilière et équipement est estimé à 8 372 332 €. Des aides sont apportées par l'Europe, l'Etat, la Région Midi-Pyrénées, le Département des Hautes-Pyrénées, le Grand Tarbes.

La participation du Grand Tarbes est de 600 000 € réparties en 4 fois 150 000 € (2010 – 2013). Les crédits nécessaires au premier versement sont inscrits au budget 2010.

L'exposé du Rapporteur entendu,
Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

Article 1 : d'attribuer une aide de 600 000 € étalée sur 4 ans (4 x 150 000 €) à l'ENI de Tarbes.

Article 2 : d'autoriser M. le Président ou en cas d'empêchement, le 1^{er} Vice-président, à prendre toutes dispositions pour l'exécution de cette délibération.

Le Président du Grand Tarbes,

Gérard TREMEGE